



Le Ministre des finances du Cameroun, Louis Paul Motaze a présidé le 4 décembre 2018 à Yaoundé, la cérémonie de signature des conventions relatives à l'entrée de deux nouveaux actionnaires au capital de la Nachtigal Hydro Power Corporation(NHPC), la Société en charge de la construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal.

Il s'agit de deux acteurs clés des investissements dans les infrastructures au service des femmes et des hommes en Afrique.

La Société Africa50 représentée à cette cérémonie par son Directeur General, Alain Ebobisse et la société STOA Infra Energie représentée par son Directeur Général, Charles Henri Malecot. Présent également à la signature de ces importantes conventions, l'Ambassadeur de France Gilles Thibault. Dans la nouvelle géographie de l'actionnariat de la NHPC, Africa50 a 15% tandis que la société STOA Infra Energie détient 10%.

L'Etat du Cameroun 15%, EDF 40% et SFI 20%. Il faut noter que la signature de ces conventions, marque une étape importante dans le processus engagé pour parvenir autour du 19 décembre 2018, aux premiers décaissements des fonds nécessaires au démarrage effectif des travaux de construction du barrage de Nachtigal.

D'une capacité de 420 mégawatts et d'un coût global d'environ 786 milliards de FCFA, le

barrage hydroélectrique de Nachtigal représentera à sa mise en service, 30% de la capacité installée de l'énergie électrique au Cameroun. Il contribuera ainsi à l'amélioration perceptible de l'offre de l'énergie électrique au Cameroun.

Selon le Ministre des finances Louis Paul Motaze, au regard des dispositions prises par les équipes techniques, les travaux de construction débuteront à la fin du mois de décembre 2018 pour une durée de 57 mois.